Artiste-auteur·rice, les essentiels de la gestion fiscale, comptable et sociale de son activité au service de son économie

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26215112F — Mise à jour : 7 juillet 2026

Organisme responsable : **SCOP CAE ELAN CREATEUR**

Présentation de la formation

Objectifs

L'activité d'artiste-auteur est assimilée au statut de l'entreprise individuelle. À ce titre, des obligations de gestion et des formalités déclaratives sont à respecter nécessitant de maîtriser les spécificités fiscales, sociales, comptables et juridiques propres au régime des artistes-auteurs.

Au cours de ces trois jours de formation, seront abordés les droits et obligations fiscales, sociales, juridiques et comptables spécifiques à l'activité d'artiste-auteur ; les règles applicables en matière de droits d'auteur selon la nature des activités exercées ; ainsi que les réflexions à engager, les outils à mobiliser et la méthodologie à mettre en place afin de gérer efficacement et durablement son activité, au service de son équilibre économique et de sa protection sociale.

Objectifs :

- Comprendre le cadre juridique, fiscal, social et comptable de son activité.
- Assurer la gestion financière de son activité.
- Maîtriser l'application des droits d'auteur selon les différents contextes d'exploitation.
- Gérer efficacement et durablement l'administration de son activité.
- Développer les compétences et les outils nécessaires à la gestion et à l'administration de son activité.

Programme

Module 1 - Comprendre le cadre juridique et fiscal de son activité

1- La définition de l'artiste- auteur·rice selon :

Le code de la propriété intellectuelle ; le code général des impôts ; le code de la sécurité sociale.

2- Les activités admises :

Les activités principales ; les activités accessoires ; la pluri-activité.

3- Les droits d'auteurs et droits voisins.

Appliquer ses droits d'auteurs selon les contextes

Points de vigilance.

4- Artiste-auteur·rice et entreprise individuelle :

Obligations administratives ; la cotisation foncière des entreprises.

5- Le régime fiscal de l'artiste- auteur·rice **:**

L'option micro-BNC, principes et obligations ; l'option de la déclaration contrôlée, principes et obligations.

Module 2 - Comprendre la cadre fiscal (suite) et le régime social de son activité

1- Comprendre et gérer la TVA :

Principes de la TVA, exonérations et seuils ; l'application des différents taux de TVA ; TVA collectée et TVA déductible ; assurer la bonne gestion de la TVA.

2- Le régime sociale des artistes- auteur·rices :

Repères historiques ; régime et couverture sociale ; seuils d'ouverture des droits sociaux et plafond ; la dispense de précompte ; obligations déclaratives, cotisations et recouvrement ; la retraite complémentaire ; la mutuelle et prévoyance ; les assurances afférentes à son activité ; autres points de vigilance.

Module 3 - La gestion administrative et comptable de son activité

1- Administrer son activité :

Les obligations déclaratives auprès des différents organismes ; la collaboration ; la contractualisation.

2- La gestion comptable de son activité :

Le compte bancaire ; les obligation comptables ; la facturation, les rétrocessions d'honoraires et la note de débours ; la facture électronique ; le devis et les conditions générales de vente ; méthodologie et outils de gestion **;** points de vigilance.

3- Bilan individuel et collectif.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Sans niveau spécifique

Niveau de sortie
Sans niveau spécifique

Métiers associés

L1303 — Promotion d'artistes et de spectacles

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2339650S	Présentiel	Rennes	17/02/2027	19/02/2027
2339651S	Présentiel	Rennes	02/06/2027	04/06/2027

Source : GREF Bretagne #26215112F